

Quartier du Centre Ancien Ville de Châteaurenard

CA Terre de Provence

1 081 habitants



34% de la population des quartiers prioritaires de la CA Terre de Provence vit sur le QPV du Centre Ancien

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires	Part des QPV parmi l'ensemble de la population communale
Châteaurenard - Roquecoquille	1 029	32,2%	6,5%
Châteaurenard - Centre Ancien	1 081	33,8%	6,9%
Orgon - Centre Historique	1 087	34,0%	35,0%
Total des QPV de la CA Terre de Provence	3 197	100,0%	16,9%
Total des QPV de la France métropolitaine	4 800 000	-	-
Châteaurenard	15 780	-	-
Orgon	3 109	-	-
CA Terre de Provence	57 602	-	-
Pays d'Arles	141 163	-	-

Source : CGET & Insee 2013

1 081 habitants résident dans le quartier prioritaire du Centre Ancien. A l'échelle de la CA Terre de Provence, ils représentent 34% de la population habitant les quartiers de la Politique de la ville de la CA.

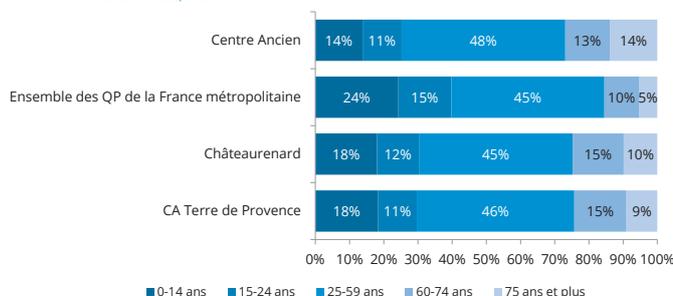
Par ailleurs, 7% des habitants de Châteaurenard vivent sur ce quartier prioritaire.

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Seulement un quart de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010

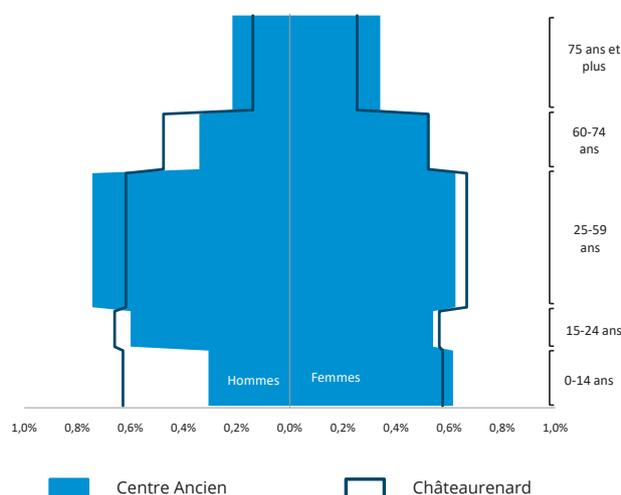


Contrairement à l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Centre Ancien possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi, 25% de sa population a moins de 25 ans (**150 enfants de moins de 15 ans et 120 jeunes de 15-24 ans**). La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **48%** des habitants du quartier (**520 personnes**).

27% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 140 personnes de 60-74 ans et 150 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre illustre la faible représentativité des populations jeunes (surtout chez les hommes) dans le quartier du Centre Ancien ainsi que la part élevée des 60 ans ou plus au regard de la population de Châteaurenard.



Un indice de jeunesse 3 fois inférieur à l'ensemble des QPV de la France métropolitaine

L'indice de jeunesse est un indicateur du niveau de vieillissement de la population. **Dans le quartier, cet indicateur est inférieur à zéro.** Par conséquent il y a pour 1 personne de 60 ans ou plus, 0,7 personne de moins de 20 ans (contre un rapport de 2,1 en moyenne sur les QP de France métropolitaine et de 1,0 sur la CA).

L'indice d'évolution des générations âgées est inférieur à l'indice observé au niveau de la CA. **Le quartier compte ainsi 1,1 fois plus de 75 ans ou plus que de 60-74 ans.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Centre Ancien	0,7	141	150	0,9
Ensemble des QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Châteaurenard	1,0	2 232	1 465	1,5
CA Terre de Provence	1,0	8 435	4 991	1,7

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

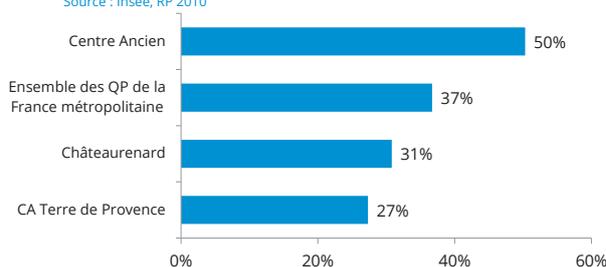
L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages de moins grande taille que sur la CA

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Centre Ancien	1,8	601
Ensemble des QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Châteaurenard	2,3	6 424
CA Terre de Provence	2,4	22 974

Source : Insee, RP 2010

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages
Source : Insee, RP 2010



Le nombre de ménages dans le quartier est estimé à 600, soit 3% de la CA et 9% de Châteaurenard.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est la moins élevée des territoires de comparaison: 1,8 contre 2,3 sur les QP de France métropolitaine, et 2,3 sur Châteaurenard et 2,4 sur la CA.

La proportion de personnes seules est par conséquent plus importante dans le quartier du Centre Ancien. **On estime ainsi à 300 le nombre de personnes seules dans le quartier, soit la moitié des ménages du quartier. Parmi elles, 180 sont des femmes et 120 des hommes (60% et 40%).**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des familles monoparentales, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Cette donnée n'est cependant pas disponible pour le quartier prioritaire du Centre Ancien.**

Nb : La donnée concernant la part des ménages de 6 personnes ou plus n'est pas disponible pour ce quartier.

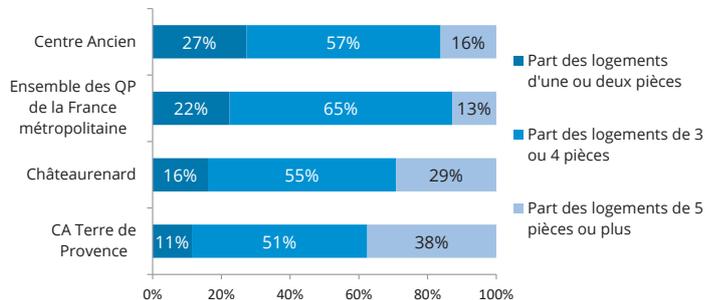
Un quart des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le nombre de personnes par ménage dans le quartier étant moins élevé qu'en moyenne sur la CA ou Châteaurenard, la proportion de **T1 ou T2** y est plus élevée (**27% des résidences principales contre 11% sur la CA, soit 160 environ**). En revanche la proportion de logements de grande taille (T5) atteint 16% (100 logements), contre 38% à l'échelle de la CA.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle de la CA, puisqu'elle atteint **71%, soit environ 430 ménages**.

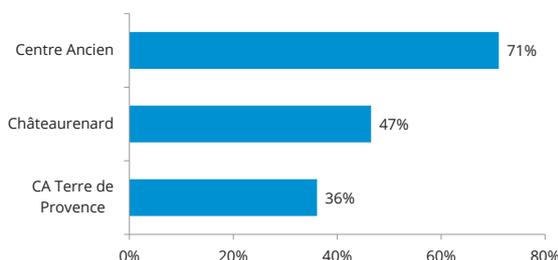
Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Part des ménages locataires de leur logement

Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-dessus n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2013 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires, n'est pas disponible pour cette source. Les données des territoires de comparaison sont par contre issues de la source RP.

18% de la population du quartier est étrangère

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Centre Ancien	198	18%
Ensemble des QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Châteaurenard	1 157	8%
CA Terre de Provence	2 716	5%

Source : Insee, RP 2010

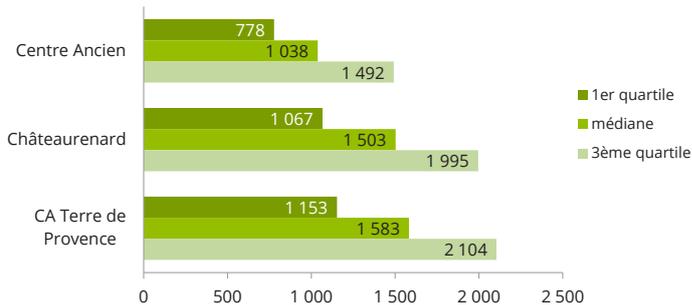
18% de la population du quartier est étrangère, soit environ 200 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que dans les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (5% d'étrangers en moyenne dans la CA et 8% sur Châteaurenard).

Un niveau de vie médian de 1 038€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 038€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 540€ avec celui de la CA.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 380€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 610€ que ceux de la CA.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation
(en euros)
Source : Insee, FiloSoFi 2013

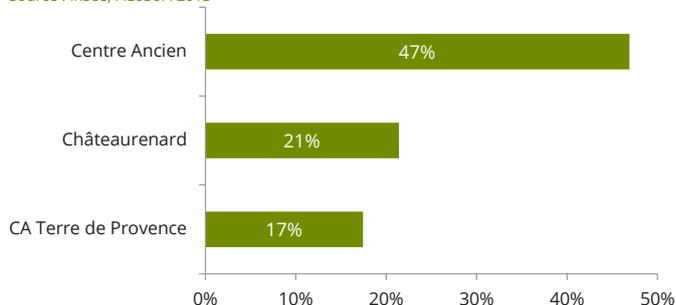


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2013. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

47% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiloSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé dans le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la CA. Ainsi, **47% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 510 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

11% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Centre Ancien	67	11,2%	16	51	2,7%	8,5%
Châteaurenard	573	8,9%	163	410	2,5%	6,4%
CA Terre de Provence	1 681	8,9%	475	1 206	2,1%	5,2%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

Seulement 11% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 70 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **2 points** à la moyenne de la CA mais très inférieure à ce qu'on observe globalement sur l'ensemble des QPV de France métropolitaine.

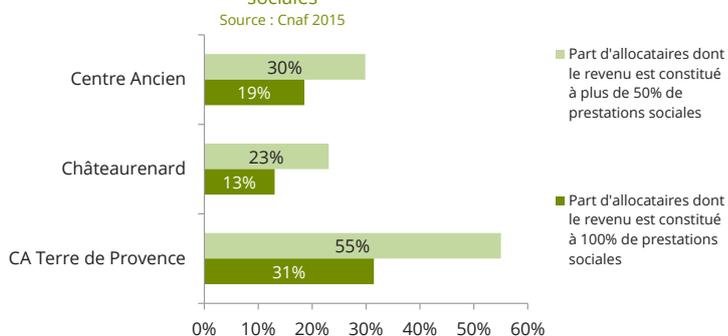
76% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 50 ménages)**. Ainsi 9% des ménages du quartier touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

19% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 30% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 70 ménages) et 19% ont des revenus dépendant totalement des prestations (40 ménages), contre respectivement 55% et 31% en moyenne dans la CA.

14% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Centre Ancien	122	51	41	13	25%	13%	12%	14%
Châteaurenard	908	337	300	113	12%	7%	7%	8%
CA Terre de Provence	2 347	882	783	305	9%	5%	5%	6%

Source : Cnam 2015

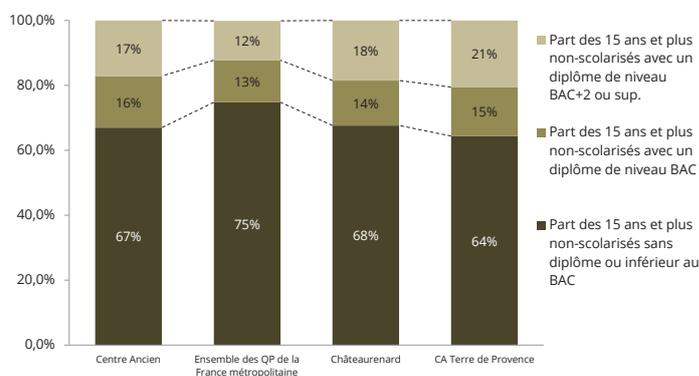
120 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 14% de la population**. L'écart avec la CA est élevé : 8 points.

Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 25% bénéficient de la CMU-C dans le quartier du Centre Ancien.** Malgré tout, la part des assurés sociaux est faible en comparaison avec l'ensemble des quartiers prioritaires de France métropolitaine.

NB : Les données concernant le taux de scolarisation ne sont pas disponibles pour ce quartier

67% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs, dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Dans le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 67%, soit un taux inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Cette part est en revanche proche de celle observée sur la CA (64%).

La part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur est de 17% sur le quartier, contre 21% au niveau de la CA.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Aucun collégien du quartier n'est scolarisé en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Centre Ancien	47	87,2	12,8	0,0	0,0
Châteaurenard	801	70,2	28,8	1,0	1,8
CA Terre de Provence	3 042	60,2	27,7	12,1	2,9

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

50 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire en 2015 mais aucun dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la CA, cette part est de 12%.

Les filles représentent seulement 38% des collégiens, soit 11 points de moins que l'ensemble des collégiens de la CA.

Une scolarisation en lycée professionnel plus importante

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Centre Ancien	28	50,0	50,0	57,1	57,1
Châteaurenard	506	73,5	26,5	50,8	43,3
CA Terre de Provence	1 775	75,4	24,6	53,4	40,5

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

La moitié des 30 lycéens du quartier sont en lycée professionnel, contre 24% sur la CA.

Qu'elles soient en filière générale ou professionnelle, les lycéennes sont sur-représentées dans le quartier prioritaire en comparaison avec la CA, notamment en filière professionnelle : 57% contre 41% sur la CA.

NB : la donnée concernant la part des boursiers en collège et lycée n'est pas disponible pour ce quartier

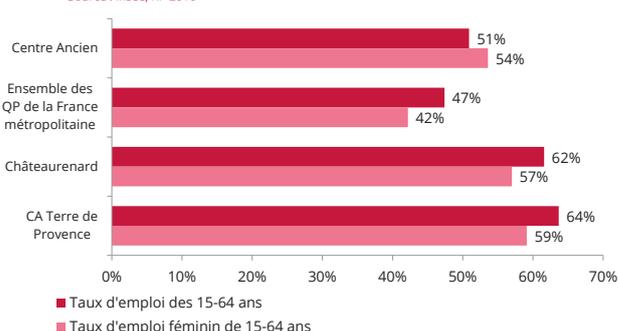
La moitié des 15-64 ans sont en emploi

Le **taux d'emploi des 15-64 ans dans le quartier est supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (51% contre 47%)** mais inférieur à celui de l'ensemble de la CA (64%).

Le **taux d'emploi féminin** est plus élevé que celui des hommes dans le quartier puisqu'il est de **54%** (contre 59% pour la CA).

NB : la donnée concernant la part des salariés en emploi précaire n'est pas disponible pour ce quartier

Taux d'emploi des 15-64 ans
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des graphiques «Taux d'emploi des 15-64 ans» et «Part des salariés en emploi précaire» sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Près d'un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Centre Ancien	179	116	65%	63	35%	42	23%
QP - CA Terre de Provence	373	116	31%	63	17%	89	24%
Châteaurenard	1 788	939	53%	849	47%	383	21%
CA Terre de Provence	5 492	2 738	50%	2 754	50%	1 181	22%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **180 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, dont 65% d'hommes.

Le **taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est supérieur à ceux des territoires hors de la politique de la ville : 23% contre 21 et 22% sur Châteaurenard et la CA Terre de Provence.

Note méthodologique :

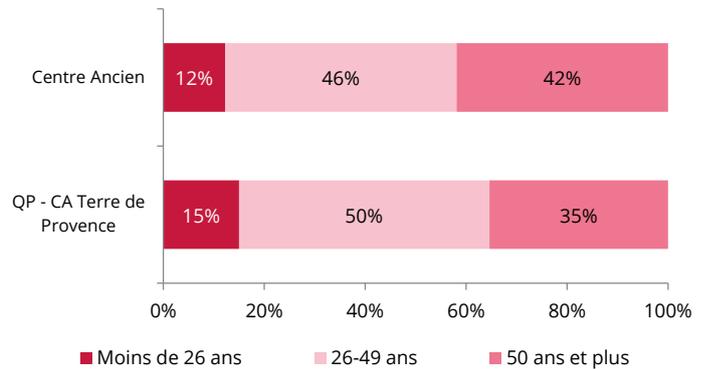
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

42% des demandeurs d'emploi ont entre 50 ans ou plus

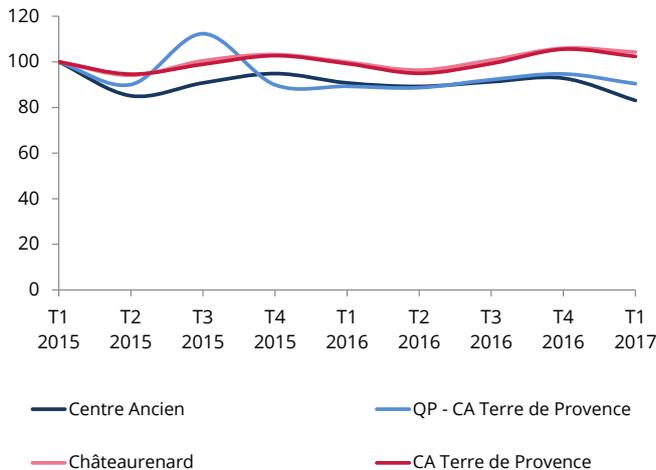
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC. Quelque soit le territoire, **près de la moitié des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans**. Dans le quartier, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 12%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 42%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en deux ans

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi



Entre 2015 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé en deux ans, passant de 195 à 160 DEFM, soit une baisse de 17%.

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent 45% de ceux résident dans les QP de la CA et 9% des DEFM de Châteaurenard.

19 contrats aidés sont recensés sur le quartier en 2016

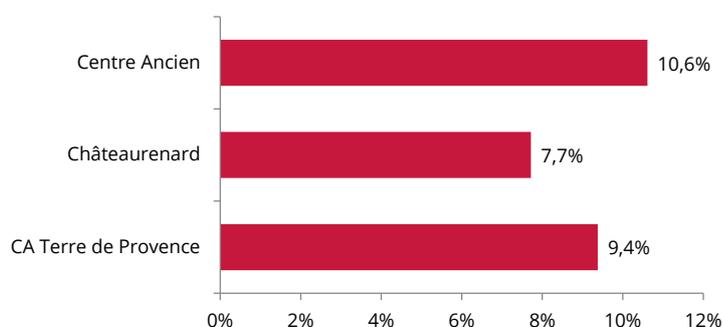
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'État.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Centre Ancien	19	nd	nd
Châteaurenard	138	85,5	14,5
CA Terre de Provence	515	83,5	16,5

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 20 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier Centre Ancien.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion légèrement plus forte dans le quartier qu'ailleurs : 11% contre 9,5% sur la CA.

4 créations d'entreprises concernaient des auto-entrepreneurs sur le quartier en 2015

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Centre Ancien	4	30,8
Châteaurenard	73	44,8
CA Terre de Provence	268	45,1

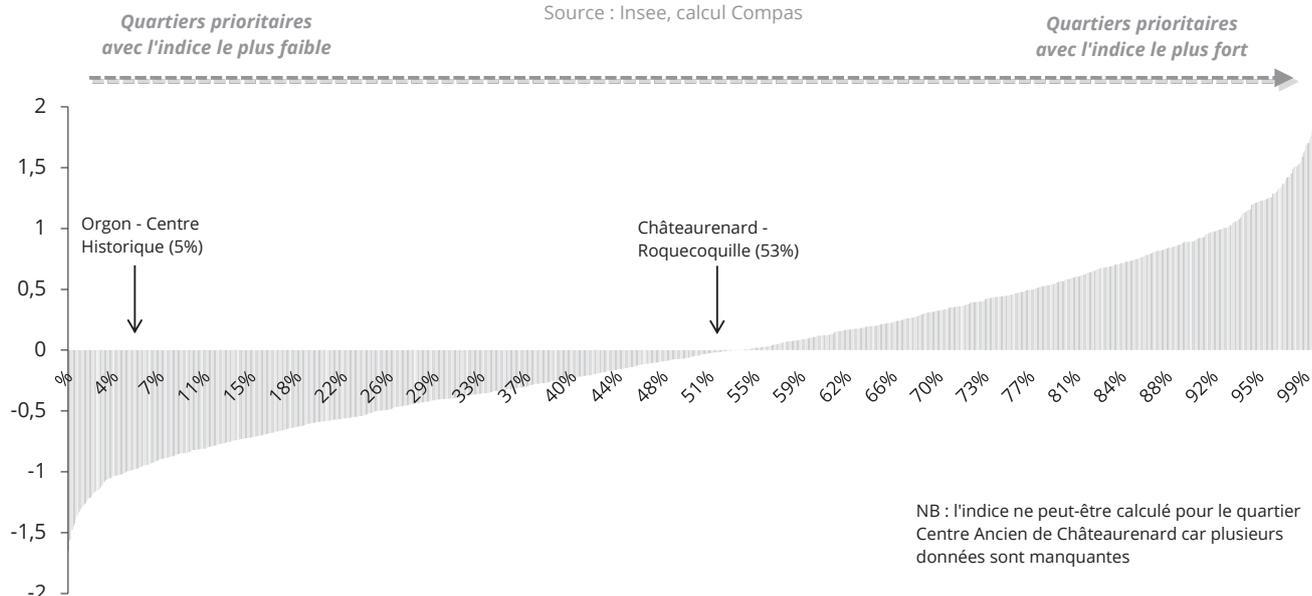
Source : Sirene 2015

31% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs sur le quartier, contre 45% à l'échelle de la CA. Cela concerne moins de 10 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficultés place les 4 quartiers prioritaires de la CA Terre de Provence de part et d'autre de l'axe : la totalité de ces quartiers concentrent plus de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

